

## MAIRIE DE MEZY-MOULINS

### Quelques rappels

Afin d'assurer une meilleure gestion du service, les modifications (inscriptions et/ou annulations) doivent être effectuées avant :

**le jeudi midi de la semaine précédant l'inscription ou l'annulation,**

en le notifiant par écrit et en le transmettant à la mairie.

Pour toute absence non justifiée ou non signalée, le repas sera facturé à la famille. En cas de maladie, il est impératif de présenter un justificatif médical.

Date :    /    /

Signature :

# INSCRIPTION MENSUELLE CANTINE MEZY-MOULINS

**Octobre 2018**

**Fiche à retourner en mairie pour le  
mercredi 19 septembre**

Fiche téléchargeable sur le site de la mairie [www.mezy.moulins.fr](http://www.mezy.moulins.fr) et à transmettre complétée à la Mairie de Mézy-Moulins 27 avenue de Champagne ou à l'Accueil de Loisirs 5 rue de la Planche 02650 MEZY-MOULINS

**INFORMATION**

- en cas d'absence pour maladie (fournir un certificat médical si l'enfant est absent plus d'1 jour)  
Dans tous les cas, il est indispensable d'informer de toute modification

**NOM et Prénom de l'enfant :**

**Classe :**

NOM et Prénom du parent ou du responsable :

Adresse :

Mon enfant restera à la cantine ce mois (tableau à compléter) :

			Cantine(*)
lundi	<b>1</b>	octobre	
mardi	<b>2</b>	octobre	
jeudi	<b>4</b>	octobre	
vendredi	<b>5</b>	octobre	
lundi	<b>8</b>	octobre	
mardi	<b>9</b>	octobre	
jeudi	<b>11</b>	octobre	
vendredi	<b>12</b>	octobre	
lundi	<b>15</b>	octobre	
mardi	<b>16</b>	octobre	
jeudi	<b>18</b>	octobre	
vendredi	<b>19</b>	octobre	

(\*) Cocher les cases qui correspondent à la présence de l'enfant

Date :

Signature du parent ou du responsable :